

Revue européenne
des sciences sociales

European Journal of Social Sciences

Revue européenne des sciences sociales

European Journal of Social Sciences

XL-123 | 2002

La société de l'information. État des lieux

La société de l'information : toujours aussi inconcevable

Bernard Miège



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ress/606>

DOI : 10.4000/ress.606

ISSN : 1663-4446

Éditeur

Librairie Droz

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2002

Pagination : 41-54

ISBN : 2-600-00693-1

ISSN : 0048-8046

Référence électronique

Bernard Miège, « La société de l'information : toujours aussi inconcevable », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], XL-123 | 2002, mis en ligne le 02 décembre 2009, consulté le 19 avril 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/ress/606> ; DOI : 10.4000/ress.606

Bernard MIÈGE

LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION : TOUJOURS AUSSI INCONCEVABLE

Les occasions ne sont pas si fréquentes de pouvoir, à propos d'une thématique, confronter et opposer le discours positif tendant à s'imposer comme sens commun et le discours théorique ou scientifique. L'expression maintenant largement employée de société de l'information (ou société d'information) est rarement interrogée par ceux, décideurs, professionnels et médiateurs, qui l'utilisent; de plus en plus elle tend à être considérée comme allant de soi, alors même qu'elle a été, et est toujours, discutée et critiquée par de nombreux chercheurs, de disciplines voire d'horizons différents. Dans le présent article, nous poursuivrons deux objectifs :

- En premier lieu, nous entendons revenir sur l'analyse que nous avons proposée il y a un peu plus de dix ans (in revue *Brisés*, 1991, N° 16, p. 63 et sq.) et la confronter aux évolutions intervenues ainsi qu'aux propositions théoriques formulées depuis; après avoir constaté à la suite d'auteurs comme Victor Scardigli (Scardigli in A.M. Laulan et alii, 1986), que la qualification de société de l'information procédait d'un glissement permanent de sens entre 1° une société régie par la théorie de l'information, 2° une société où la forte valorisation de l'information dans les processus productifs conduit celle-ci à être la source principale ou première de la production des richesses et 3° une société investie par les techniques de l'information et de la communication, nous retenons la conclusion de cet auteur (« Nous ne sommes pas encore dans une société de l'information. C'est la réponse prudente, mais ferme, qu'il faut donner aux interrogations sur le sujet... En somme la notion est d'abord une commodité de langage, qui permet d'insister sur l'importance des nouvelles technologies mais qui ne doit pas nous entretenir dans l'illusion d'avoir réussi à définir notre société en la résumant à une de ses caractéristiques... », *op. cit.* p. 64). Puis, après avoir repéré et analysé un certain nombre de mutations (l'informatisation du travail, le caractère de plus en plus insaisissable de l'information, son interpénétration avec la communication, la marchandisation et même l'industrialisation des produits informationnels), nous en arrivons à cette conclusion: « L'idée de société de l'information ne s'impose pas plus en 1990 qu'en 1960. Ses bases théoriques ne sont pas plus assurées qu'alors. Et du point de vue épistémologique peu de réponses satisfaisantes et pertinentes ont été apportées aux interrogations qui lui ont été adressées. Bien plus des interrogations nouvelles, liées aux formes prises par l'essor récent des activités informationnelles et communicationnelles, rendent encore plus difficile et problématique toute opération re-fondatrice » (*op. cit.* p. 66). Simple

commodité de langage ou notion poly-sémantique mal assurée du point de vue de ses fondements théoriques? La question mérite incontestablement d'être posée à nouveau, en relation avec des changements qui se sont affirmés au cours de la décennie quatre-vingt-dix.

- En second lieu, nous nous proposons d'avancer dans un questionnement de la société de l'information, non du point de vue de l'approche économique-technique (qui, comme nous le montrerons, reste largement dominante) ou même du point de vue de l'analyse sociologique (principalement orientée vers l'étude des phénomènes d'informatisation), mais du point de vue des sciences de l'information et de la communication, et donc d'une perspective info-communicationnelle. Cette perspective est encore trop rarement envisagée, elle ouvre pourtant des horizons encore peu ou insuffisamment abordés; nous nous contenterons de tracer des orientations, qui sont au cœur d'un travail en cours, qui est loin d'être achevé.

LE CADRE DU DÉBAT

Ce que beaucoup de protagonistes ne savent pas ou ont oublié, c'est que l'idée même de société de l'information a déjà fait l'objet de débats et de controverses aux alentours de 1970. Parfois qualifiée de société post-industrielle, souvent confondue avec la société de communication, ce sont des auteurs comme Daniel Bell (Bell, 1976), Zbigniew Brzezinski (1971), Yoneji Masuda (Masuda, 1983), Alain Touraine (Touraine, 1969), etc. qui ont tenté de la faire inscrire à l'agenda des idées fortes et si possibles dominantes. Elle faisait suite à la société de consommation (très en vogue en Europe de l'Ouest durant la décennie soixante) et précédait, ou anticipait sur, l'idée de société post-moderne (celle-ci beaucoup plus orientée qu'elle sur les aspects anthropologico-culturels).

L'un de ses traits marquants était (et est toujours) de se positionner à l'articulation des sphères décisionnaires et académiques, des représentants de l'une et de l'autre se trouvant généralement réunis autour d'argumentations d'ordre prospectif. Les thèmes défendus par les auteurs précités ont fait l'objet de critiques fortes, ils ont parfois été mis à l'écart pour de longues périodes; mais les critiques ne suffisaient pas à les disqualifier, soit qu'on considérait que les propositions souffraient seulement d'un excès d'anticipations, soit surtout que les œuvres de certains publicistes largement diffusés, aient entretenu la flamme (à cet égard, il convient de mentionner l'importance de la diffusion mondiale des ouvrages phare d'Alvin Toffler, et particulièrement *Le choc du futur* (Toffler, 1971) et *La troisième vague* (Toffler, 1980)).

Le fait est que cette caractérisation ancienne a connu un étonnant renouveau à partir des années quatre-vingt-dix. C'est autour du programme de développement des autoroutes de l'information (National Information Infrastructure) dont l'initiative revient à Al Gore, alors Vice-Président des Etats-Unis que l'expression réapparaît; elle est relancée dans le cadre du G8 et surtout de l'Union Européenne pour soutenir le développement technologique et particulièrement les TICs, techniques de l'information et de la communication; les rapports Delors (*Croissance, compétitivité et emploi – Les défis et les pistes pour entrer dans le XXI^e siècle*,

Livre Blanc, Luxembourg, 1994) et Bangemann (*L'Europe et le société de l'information planétaire, Recommandations au Conseil européen*, mai 1994) ont débouché rapidement sur la mise en œuvre du plan d'action *Vers la société de l'information en Europe* du 19 juillet 1994). Par la suite, selon une chronologie qu'il est difficile de suivre dans le détail, car se succèdent régulièrement les initiatives tant « sectorielles » (entre autres : Livre vert *Vivre et travailler dans la société de l'information – Priorité à la dimension humaine*, juillet 1996, ou *Construire la société européenne de l'information pour tous – Rapport final d'un groupe d'experts de haut niveau*, 1997, à l'intention des directions générales III et V) ou propres à l'un ou l'autre des Etats membres (parmi beaucoup d'autres exemples : en 1997, en Belgique, un Conseil des ministres est entièrement consacré à la question de la société de l'information qui débouche en juin 1998 sur l'adoption du plan d'action Société de l'information coordonné au sein de l'autorité fédérale ; en France, un plan d'action gouvernemental de 3 ans est adopté en juillet 2000, à l'issue de la tenue d'un comité interministériel pour la société de l'information, et ce plan poursuit trois objectifs principaux : réduire le fossé numérique en donnant à tous la possibilité de maîtriser les outils et d'accéder aux réseaux, accroître le nombre de professionnels des technologies de l'information et développer l'effort public de recherche). On citera encore l'initiative *eEurope – Une société de l'information pour tous*, prise au Conseil européen d'Helsinki du 10 décembre 1999 qui entend « faire entrer tous les citoyens, foyers, entreprises, écoles et administrations dans l'ère numérique et leur donner un accès en ligne » ; dix domaines d'action sont définis, avec le souci de convertir des informations numériques en valeur économique et sociale, et de rattraper les Etats-Unis dans les domaines du commerce électronique et de l'Internet. Ces programmes ou ces mesures régulièrement prises dans le cadre de l'action publique, au nom de la nécessité de favoriser et d'accélérer l'entrée dans la société nouvelle, s'accompagnent également de décisions d'ordre législatif et réglementaire : c'est ainsi qu'en France il était prévu d'adopter au printemps 2002 une loi entièrement consacrée aux problèmes liés à la mise en œuvre de la société de l'information.

Cette effervescence discursive politico-administrative ne s'est même pas ralentie lorsque la Net-économie est entrée dans une phase de récession. On peut même se demander si le discours n'est pas devenu un élément central dans la gestion de la question informationnelle par les responsables politiques. Ceux-ci, d'ailleurs, ne sont pas toujours en première ligne, ils laissent volontiers s'exprimer sur ces sujets leurs conseillers ou les experts qui leur sont proches ; et ces derniers développent le plus souvent des argumentations puisant dans le déterminisme et l'utopisme technologiques, tout en insistant sur l'urgence des mesures à prendre pour rattraper le retard (au point de favoriser une forme de culpabilisation chez les non-technophiles *a priori*) et réduire les différences. L'analyse de ces discours reste cependant à faire : elle mettrait vraisemblablement en évidence les imprécisions sémantiques, et particulièrement les glissements et superpositions de sens ; on ajoutera que tout en demeurant largement partagée, l'expression de « société de l'information » est parfois concurrencée, soit par un concurrent déjà ancien et de fait en cohérence avec elle (c'est le cas de l'expression « société de la communication »), soit par des formulations nouvelles (ainsi la dimension cognitive est-elle de plus en plus reconnue et affirmée : « société du savoir », « société de connaissances », etc.), soit par le recours à des syntagmes apparemment moins impliquants.

Dans un ouvrage récent (Mattelart, 2001), Armand Mattelart s'est donné pour but de conduire une analyse généalogique et de rechercher les filiations débouchant sur l'idéologie de la société d'information; son investigation ne se limite pas aux théories, elle porte également sur les expertises et les propositions émanant des «décideurs»; il relève ainsi successivement ce qui se rattache à l'âge industriel et à la formation des réseaux, ce qui est lié à l'émergence des machines informatiques, les scénarios post-industriels et post-modernes, les avatars des politiques publiques de gestion et de contrôle des flux d'information et des réseaux de communication, et enfin les enjeux géopolitiques de la globalisation. A l'issue de sa quête des sources, A. Mattelart insiste opportunément sur la nécessité de la critique des mots, seul voie pour «une appropriation citoyenne du milieu technique» et conclut (Mattelart, p. 109): «Par eux (les mots) passent les glissements de sens des concepts de liberté et de démocratie en même temps que s'imposent à nous sous le signe de l'évidente nécessité ce qui est, et surtout ce qui est censé advenir.» Le grand intérêt de la démarche de cet auteur est de refuser l'amnésie théorique et politique, et de rechercher les origines diverses d'une expression qui se présente généralement comme porteuse d'une novation radicale: «La dictature du temps court fait que l'on attribue un brevet de nouveauté, et donc de changement révolutionnaire, à ce qui témoigne en réalité des évolutions structurelles et des processus en cours depuis longtemps.» (Mattelart, p. 111).

Enfin, dernier élément du «cadre» sur lequel nous souhaitons attirer l'attention: en dépit de ses origines multiples, le discours de la société de l'information se présente le plus souvent à nous essentiellement dans ses composantes économique et technologique, particulièrement lorsqu'il émane d'experts ou de consultants, se positionnant à la charnière des mondes décisionnaires et académiques. Nous en signalerons deux exemples parmi beaucoup d'autres: le premier est un article de Jacques Lesourne (successivement dirigeant d'une grande société d'études, d'un titre de presse prestigieux et universitaire); il s'intitule «Penser la société d'information» et a été publié notamment dans la revue *Réseaux*, N° 81, 1997, pp. 121-134; l'auteur définit ainsi sa démarche: «pour saisir ce que peut être une société d'information, j'adopterai, écrit-il, une démarche qui relève plus de l'analyse que de la synthèse en partant de la technique pour aborder successivement l'économique, le social et le politique.» C'est ainsi que cet auteur commence par présenter huit constats relatifs aux technologies de l'information, la numérisation étant censée mettre sur le même plan les données informationnelles recueillies, stockées, transmises, élaborées et aptes à déclencher une action sans intervention humaine (Lesourne, 1997, pp. 123-125); il souligne que «...le volume de l'information mobilisable a changé d'ordre de grandeur, le transport et le stockage de cette information sont réalisables à des coûts négligeables (Lesourne, *op. cit.* p. 126). Il s'attache ensuite à analyser les évolutions économiques qui en résultent: changement du système des prix relatifs rendant possible la mondialisation, importance des investissements immatériels, modifications des services non marchands consommés par les ménages, facilitations de la flexibilité dans le fonctionnement des entreprises, changements de la nature des emplois, etc. Puis, J. Lesourne s'efforce d'étudier les transformations sociologiques, au rang desquels il privilégie: les transformations des groupes sociaux, l'apparition de nouvelles inégalités et l'évolution des mentalités (la transparence, la générali-

sation du savoir flou et la pratique d'une approche systémique). Enfin, il s'intéresse aux métamorphoses de la démocratie: si la démocratie directe est devenue techniquement possible, l'émiettement du pouvoir et les difficultés de la gouvernance dans des sociétés transparentes contraignent à une refondation de la démocratie. Les différentes propositions de J. Lesourne mériteraient une attention détaillée; mais l'essentiel nous paraît ailleurs: une telle démarche (conduite ici avec rigueur sinon rigidité) traduit une vision où les causalités s'enchaînent linéairement: changements techniques > évolutions économiques > transformations de la société > métamorphoses de la démocratie. Cette vision ne laisse place pour l'avenir qu'à une part limitée d'indécision, ce que ne manque pas de souligner Lesourne en conclusion: «l'avenir est le fruit de la nécessité, du hasard et de la volonté. (!)» (Lesourne, *op. cit.* p. 134).

Des raisonnements similaires à ceux de cet auteur se retrouvent fréquemment; parmi beaucoup d'autres exemples nous citerons l'article de Nick Moore, directeur de recherche au Policy Studies Institute de Londres, paru dans le «Rapport mondial sur l'information» (1997/ 1998, éditions UNESCO, pp. 289- 309). Pour N. Moore, les sociétés de l'information sont celles où: 1° l'information est utilisée comme une ressource économique par les entreprises; 2° les gens recourent plus intensivement à l'information dans leurs activités de consommateurs; et 3° l'économie de ces sociétés voit se développer un secteur de l'information. Ce processus international de mutation trouve son origine dans deux types de développement interdépendants; d'une part l'évolution sur le long terme de la structure des économies, («... le tertiaire, ou secteur des services, (s'orientant) de plus en plus vers le traitement de l'information sous différentes formes», (Moore, *op. cit.*, p. 291, avec des références à F. Machlup, M.U. Porat & D. Bell)), d'autre part l'impact de la technologie de l'information. L'auteur avance que les TICs ont «... déclenché une nouvelle grande vague de croissance économique apte à stimuler le développement des sociétés de l'information» (Moore, *op. cit.*, p. 291). Fort de ces prémisses, il étudie les *impacts sur l'emploi*, les professions de l'information, l'évolution des secteurs privés et publics, la citoyenneté, la cadre de l'action politique et justifie l'action de l'UNESCO au cours des dix années à venir par «l'inquiétude actuelle quant à l'impact social de la société de l'information.» (Moore, p. 302).

Comme nous le montrerons ci-après, en faisant appel aux travaux de Frank Webster, de telles approches ne doivent pas seulement être critiquées parce qu'elles proposent des explications techno-économico centrées, et fonctionnent selon des raisonnements de type causal, mais également parce qu'elles en sont venues à former une *doxa*, un système de croyances fortement ancré que les raisonnements dissonants ne réussissent pas à atteindre, mais seulement à contourner.

Critique de *La société en réseaux – L'ère de l'information* de Manuel Castells (3 tomes, chez Fayard en traduction française, 1998, 1999, et 2000, faisant suite aux premières éditions anglo- américaines de 1996 à 1998).

A ce stade de l'argumentation, la discussion des thèses de Castells ne saurait être évitée. Son préfacier, Alain Touraine, place d'emblée l'analyse de Castells

dans la continuité de ses propres écrits sur la société post-industrielle («... nous entrons bien plutôt dans un type de société qui se définit comme les précédents, et même plus qu'eux, par la technologie et ses conséquences directes sur l'organisation du travail et des aspects importants de la vie sociale. Ce qui justifie rétrospectivement l'emploi de l'expression 'société postindustrielle', dans la mesure où cette expression trop uniquement négative, avait au moins le mérite d'annoncer un nouveau type de société et par conséquent les nouveaux enjeux du pouvoir et des enjeux sociaux», Touraine, préface de Castells, 1998 p. 11) et dans le cadre de la société d'information «... qui est un nouveau type sociétal» (Touraine, p. 9), qu'il distingue de la globalisation et de la mondialisation, tenues pour une nouvelle révolution capitaliste créant de nouvelles polarités. Le préfacier qui ne tarit pas d'éloges sur l'auteur et la richesse de ses références va même jusqu'à considérer la société de l'information comme «... la première où la technologie n'est plus étroitement associée à des valeurs culturelles et à des conceptions idéologiques du pouvoir et de la société. Cela veut dire qu'en elle triomphe la raison instrumentale, mais aussi que ses effets sociaux et culturels dépendent moins d'elle-même que de ses formes sociales d'utilisation.» (Touraine, p. 8). Curieusement, le préfacier en conclut que cette technologie conjure... tout déterminisme technologique. Ce qui est sûr en tout cas, c'est qu'Alain Touraine voit dans l'ère des réseaux l'actualisation théorique des premiers travaux sur la société post-industrielle.

La somme du sociologue de Berkeley a été généralement bien accueillie, comme si l'ampleur des sujets traités et l'abondance de la documentation appuyant la démonstration entravaient la critique ou la discussion (peu recherchées il est vrai par l'auteur). Cela ne nous empêche pas de considérer que des critiques majeures doivent être adressées à l'œuvre de Castells. Nous nous en tiendrons aux aspects centraux, tels qu'ils sont abordés dans le tome 1, et nous présenterons quatre critiques fondamentales :

- La séparation qui est faite entre *mode de développement* (un mode de développement informationnel, basé sur les TICs qui engendrent la productivité, succédant à un mode industriel, lui-même ayant pris la place d'un mode agricole) et *mode de production* (capitaliste ou étatiste, en voie de globalisation) laisse entièrement de côté la question de l'articulation entre les 2 « modes », ou plutôt reprend la distinction traditionnelle entre forces productives et rapports sociaux, entre économie et sociologie; elle consacre le rôle moteur dans la dynamique, de la mobilisation des techniques de l'information comme source de la productivité (« Dans le nouveau mode informationnel de développement, c'est la technologie de la production du savoir, du traitement de l'information et de la communication des symboles qui engendre la productivité, (...) ce qui est spécifique au (nouveau mode), c'est l'action du savoir sur le savoir même comme source principale de la productivité. Le traitement de l'information vise à perfectionner la technologie du traitement de l'information comme source de productivité, dans un cercle vertueux d'interaction entre les connaissances qui se trouvent à la base de la technologie et l'application de celle-ci, afin d'améliorer la génération du savoir et le traitement de l'information... », Castells, 1998, tome 1, p. 38-39). Comment des techniques pourraient-elles être à la fois déconnectées du mode de production

qui les mobilise et ouvertes à des utilisations culturelles diversifiées, où cependant la logique du réseau est partout prégnante? La réponse de l'auteur de *L'Ere des réseaux* est pour le moins contournée; il doit convenir que les sociétés informationnelles existant actuellement sont capitalistes (et sous-entend qu'elles ne pourraient fonctionner dans un autre mode de production), mais surtout il lui faut se départir de tout penchant déterministe, ce qui n'est pas aisé lorsqu'on voit dans les TICs la source de la productivité et la base de la révolution informationnelle; il est ainsi conduit à reprendre à Melvin Kranzberg la thèse du rôle conditionnant des techniques («La première loi de Kranzberg s'énonce ainsi: la technologie n'est ni bonne ni mauvaise, pas plus qu'elle n'est neutre. Il s'agit d'une force puissante qui pénètre jusqu'au cœur de la vie et de l'esprit. Mais son déploiement dans le domaine de l'action sociale consciente, ainsi que la matrice complexe d'interaction entre les forces technologiques déchaînées par l'humanité et l'humanité même, relèvent de l'analyse plutôt que du destin.» (Castells, 1998, tome 1, p. 91). Que les technologies de l'information ou les bio-technologies requièrent une mobilisation des savoirs et des compétences spécifiques, ne saurait justifier de la part de l'auteur d'esquiver la question, ou d'opérer un trop subtil déplacement déterminisme > conditionnement. De fait, en plaçant les TICs au centre de la restructuration et de la révolution informationnelle, en faisant siennes certaines des approches les plus courantes d'économistes classiques voire libéraux qui lui paraissent nécessaires pour étayer son modèle d'analyse, M. Castells s'est rattaché *de facto* à une conception déterministe des techniques.

- Dans son souci de montrer que les nouvelles technologies sont à la fois un bon indicateur et un outil de la productivité globale et sectorielle (celle-ci renvoyant à la production de la valeur), de la compétitivité et de la mondialisation (par extension de la concurrence internationale), et par conséquent de la recomposition du capitalisme, M. Castells a tendance à confondre un mouvement effectivement engagé (les technologies étaient disponibles dès les années soixante-dix, comme il le rappelle: «Le système technologique dans lequel nous sommes plongés corps et âmes dans les années 1990 s'est constitué vingt ans plus tôt (...). On peut donc dire, sans exagération, que la révolution de la technologie de l'information, en tant que révolution, est née dans les années 1970; surtout si nous y incluons l'émergence et la diffusion parallèle de l'ingénierie génétique.» Castells, tome 1, 1998, pp. 71-72) avec une étape nouvelle bien installée. Les données qu'il met en avant pour justifier l'installation de l'économie informationnelle dès le milieu des années quatre-vingt-dix ne sont pas probantes; si l'on peut le suivre, à une remarque importante près comme nous le verrons ci-après, sur la recapitalisation du capitalisme («L'intégration mondiale des marchés financiers depuis le début des années 1980, rendue possible par les nouvelles technologies de l'information, a eu un impact déterminant sur la dissociation croissante entre les flux de capitaux et les économies nationales.» Castells, 1998, tome 1, p. 113), il est difficile de tirer des statistiques qu'il cite abondamment des conclusions aussi assurées, tant sur le fonctionnement de l'entreprise en réseau (s'appuyant sur une étude de *Business Week*, il en vient à affirmer que ce sont les réseaux, et non les entreprises, qui sont les véritables unités opérationnelles; et pourquoi? parce

que « la technologie de mise en réseau de l'information a fait un saut quantique au début des années 1990 du fait de la convergence de trois tendances : la numérisation du réseau de télécommunications, le développement de la transmission sur bande large et l'amélioration spectaculaire du fonctionnement des ordinateurs reliés au réseau... », Castells, 1998, tome 1, p; 206), qu'à propos des transformations du travail et de l'emploi sur lesquelles il se trouve même dans l'obligation de conclure qu'elles sont peu liées aux progrès par bonds des TICs dans les années 1990 («... Il semble qu'il n'y ait pas de relation structurale systématique entre la diffusion des technologies de l'information et l'évolution du niveau de l'emploi dans l'économie considérée dans son ensemble (...) Le résultat spécifique de l'interaction entre technologie de l'information et emploi dépend largement des facteurs macro-économiques, des stratégies économiques et des contextes socio-politiques », facteurs sur lesquels il attire l'attention de ses lecteurs, Castells, 1998, tome 1, p. 305). Les nombreuses données reproduites dans l'ouvrage, et dont une grande partie est tirée de magazines ou de revues pour managers « résistent » aux analyses de l'auteur : non seulement, elles sont comme il est prévisible en décalage temporel avec le boom des techniques, surtout repérable dans les années 1990 (et même dans la première moitié de cette décennie, compte tenu de la date de publication de l'ouvrage), mais surtout elles ne permettent guère de tirer des conclusions décisives sur le rôle du facteur technique. C'est à la fois prématuré et largement exagéré. Nous ajouterons que les données mises à contribution sont d'autant moins probantes que la catégorie TICs fonctionne chez le sociologue comme chez d'autres auteurs il est vrai, telle une boîte noire (s'agit-il de bureaucratie, de traitement de l'information, de développement des échanges communicationnels ?); le maître mot, chez lui, est la mise en réseau, mouvement seulement engagé au début des années 1990, ce qui incita d'ailleurs les dirigeants des pays dominants à se préoccuper des autoroutes de la communication.

- De même, les références que M. Castells fait à l'information-communication, pourtant essentielles chez un auteur qui centre son raisonnement sur l'avènement d'un nouveau paradigme de développement qu'il nomme informationnalisme (« Ce qu'il y a de spécifique, c'est la réalisation ultime du potentiel de productivité contenu dans l'économie industrielle parvenue à maturité, quand celle-ci s'est organisée autour d'un paradigme technologique fondé sur les technologies de l'information. », Castells, 1998, tome 1, p; 120), traduisent une vision surplombante du processus (est-il d'ailleurs unique, homogène ?), à la fois subtilement déterministe et structuraliste. Certes, il faut mettre au crédit de l'auteur l'accent mis sur l'information; en ce sens, il se différencie de nombreux sociologues, notamment les sociologues du travail, qui se limitent encore à l'analyse de l'informatisation et ne se préoccupent pas des flux informationnels et des échanges communicationnels; cependant, l'approche de l'information qui est la sienne reste assez abstraite et ne déparerait pas chez un tenant de l'approche cybernéticienne. En outre, dans le chapitre V qu'il consacre à « la culture de la virtualité réelle », s'il marque ses distances avec les thèses manipulatoires, on note un penchant certain pour une vision post-

mac luhanienne (autrement dit il adapte Mc Luhan, présenté comme le penseur des médias électroniques de masse, aux nouveaux médias), et reprend la théorie des stades dans l'évolution des médias (Avec le multimédia « un nouvel environnement symbolique se construit qui fait de la virtualité notre réalité », Castells, 1998, tome 1, p. 420; « Le nouveau système de communication transforme radicalement l'espace et le temps, dimensions fondamentales de l'expérience humaine. Les lieux perdent la substance même de leur signification culturelle, historique et géographique, pour être intégrés dans des réseaux fonctionnels produisant un espace des flux (où s'organisent dorénavant le pouvoir et les fonctions sociales, note de B.M.) qui se substitue à l'espace des lieux. », *op. cit.* p. 424). De ce fait, Castells se retrouve proche non seulement d'auteurs qui mettent les médias au centre des changements sociétaux, mais même d'auteurs post-modernes, qu'il entend pourtant critiquer.

- Enfin, comme le montre de façon argumentée Nicholas Garnham dans un article de la revue *Réseaux* (N° 106, pp. 53-91), le néo-économiste qu'est M. Castells méconnaît le rôle de la concurrence dans le processus actuel d'accumulation capitaliste, exagère la nouveauté des réseaux, autonomise à tort la sphère financière (comme si celle-ci était sans relations avec les processus de production et de consommation), et donne la préférence à une logique structurelle, celle du « capitalisme sans visage » plutôt que de mettre l'accent sur l'intervention des acteurs sociaux; la société informationnelle marque *de facto* pour lui la fin de la lutte des classes; elle est l'idéologie dominante de la période historique actuelle.

« Cette thèse de l'essor de l'entreprise en réseau, écrit N. Garnham, contribue ensuite à fonder celle de la fin de la lutte des classes entre travailleurs et détenteurs du capital. Le premier argument avancé était (...) que les réseaux financiers mondiaux ont créé un capitalisme « collectif sans visage » et qu'il n'y a donc plus de capitalistes. Le problème de ce raisonnement est qu'il néglige la question de l'intervention humaine. Même si l'on accepte une argumentation structurelle concernant l'effet déterminant de la logique du capital, on se retrouve face au problème de savoir comment tout cela se concrétise dans les actes d'agents humains individuels. La théorie des classes, sous ses formes aussi bien marxiste que weberienne, propose une théorie des intérêts comme relais motivant entre structure et action (...) De manière analogue, le modèle schumpeterien de la « destruction » créatrice – qui sous-tend en partie la vision de Castells – dépend du personnage de l'entrepreneur comme *deus « in » machina*, et l'on se retrouve face au problème de ce qui anime l'entrepreneur. Castells étant forcé (...) de se passer des rapports concurrentiels liés à la propriété comme moteur essentiel, puisque c'est le changement technique qui constitue chez lui la variable explicative, il est aussi contraint de basculer dans le mysticisme pour expliquer le pouvoir et les actes de sa nouvelle classe dirigeante, les travailleurs en réseau. Ceux-ci seraient porteurs d'un « esprit de l'informationnalisme ». (Garnham, in *Réseaux*, N° 101, pp. 72-73)

Le travail de Castells, « roboratif » dans certains passages (et particulièrement ceux où s'exprime le sociologue de la question urbaine qu'il est avant tout), pose donc plus de questions qu'il n'en résout. Basé sur une impressionnante

documentation tirée ... en grande partie de magazines ou de revues managériales, il contribue pourtant de façon surprenante à asseoir dans le champ académique l'idée même de société d'information, en renforçant :

- le primat de l'économique et du technique (cf. sur ce point la contribution de Frank Webster «The Information Society Revisited» in L.A. Lievrouw and S.M. Livingstone (eds), *The Handbook of New Media: Social Shaping and Consequences of ICTs*, 2000. Ce sociologue britannique, auteur d'un ouvrage sur le même thème, identifie six catégories de définitions de la société de l'information, centrées sur les phénomènes suivants : l'innovation technique et sa diffusion ; la valeur économique ; les changements du travail ; les flux d'information ; la croissance des symboles et des signes ; les relations spatiales. Il considère les deux premiers comme nettement majoritaires et il conclut : «Moreover, the claim that the information society marks a profound transformation in our ways of life cannot be supported on the basis of the quantitative indices that are typically advanced. There can be no doubt that, in advanced nations, information and communication technologies are now pervasive and that information has grown in economic significance, as the substance of much work, and in amounts of symbolic output. But the idea that all such might signal the shift toward a new society, an information society, is mistaken. Indeed, what is most striking are the continuities of the present age with previous social and economic arrangements, informational developments being heavily influenced by familiar constraints and priorities.») ;
- l'assurance qu'une révolution informationnelle a bien eu lieu, qu'elle est effective, et non qu'elle est engagée sous des formes encore indécisées ;
- et la certitude du dépassement de la société industrielle.

Sur tous ces points-clé, en dépit des affirmations des décideurs et des essayistes, le doute subsiste ; et le coup de force théorique du sociologue de Berkeley (qui s'est efforcé de prendre en compte toute une série de changements d'ordre économique) ne suffit pas à convaincre de l'effectivité du passage à une société nouvelle, du point de vue de son mode de développement, comme de son mode de production. Là où Castells affirme que des mutations radicales sont intervenues, à l'aide des matériaux qu'il a lui-même rassemblés on peut raisonnablement conclure que nous sommes en présence de changements en cours ; nous décelons des tendances là où il cherche à nous convaincre que des seuils décisifs ont été franchis et que des « mutations structurelles » sont intervenues.

PROPOSITIONS VISANT À APPRÉHENDER LES CHANGEMENTS EN COURS SELON UNE OPTIQUE COMMUNICATIONNELLE

La discussion et la critique des thèses de M. Castells, de même que le recours aux analyses des auteurs mis à contribution, n'ont pas pour seul but de montrer les limites et les erreurs d'un système explicatif, qui est de nature à conforter ce qui

apparaît de plus en plus comme une idéologie dominante, du moins dans certains milieux. Elle nous a permis d'une part de souligner la multiplicité des enjeux, d'autre part de pointer un certain nombre de questions laissées dans l'ombre lorsqu'on qualifie les sociétés contemporaines de sociétés de l'information.

Dès lors, comment procéder ? Plutôt que de nous situer dans le cadre de perspectives approfondissant certaines approches économiques ou sociologiques déjà engagées par différents chercheurs, nous proposons un « programme de travail » qui mette en œuvre, sur ce sujet, une problématique relevant des sciences de la communication (institutionnellement, elles forment en France les sciences de l'information & de la communication). Celles-ci ont rarement été sollicitées pour aborder une telle thématique, sans doute en raison de leur ... manque de maturité ou de leur légitimité encore discutée. Il nous semble pourtant, qu'elles ont d'ores et déjà des arguments à faire valoir, au moins pour éviter certaines des dérives constatées.

Sept propositions nous permettront de préciser ce programme de travail, qui est en cours de réalisation :

- Il s'agit d'abord de prendre la mesure de *la complexité* des phénomènes impliqués et de *la diversité des enjeux*. Seule par conséquent une approche plurielle et si possible inter-disciplinaire, portant sur l'analyse de processus relevant de la longue durée. Cette condition méthodologique est rarement remplie ; le plus souvent des approches sectorielles et mono-disciplinaires sont juxtaposées. Les sciences de la communication peuvent déjà exciper d'acquis manifestes, là où des analyses strictement disciplinaires s'avèrent limitées ou réductrices ; ce n'est pas tant la méthodologie inter-scientifique mise en œuvre qui est source de traitements plus pertinents, mais il faut également tenir pour un facteur favorable les connaissances mobilisées dans la mise au point de la problématique ; nous en donnons plusieurs exemples dans un article consacré aux apports à la recherche des sciences de l'information et de la communication (Miège, in revue *Réseaux*, N° 100, 2000, pp. 566-567).
- Il convient de porter les regards, non vers l'abondance des techniques (même lorsque celle-ci est appréhendée avec l'appui d'une théorie de l'innovation technique, ce qui ne se vérifie pas toujours), ni même vers le rôle des TICs dans la production de la valeur, car ces deux approches évitent difficilement la recherche de causalités linéaires ; mais il importe avant tout de mettre en évidence la montée en puissance du *paradigme informationnel*, dans presque la totalité des activités et des échanges sociaux. Cette perspective suppose la critique d'une « entrée » par l'analyse de l'« informatisation », comme le font encore nombre de sociologues et d'économistes.
- *L'informationnalisation* est ainsi la perspective que nous tenons pour la plus heuristique. Ce néologisme n'est sans doute pas des plus heureux du point de vue lexicographique, mais, même s'il ne permet pas de marquer le rôle de la communication et de ses supports, il est préférable à tout autre, et signale qu'un processus est en cours. Toutefois pour envisager les articulations nouvelles entre l'économique, le sociétal et le communicationnel, il convient de s'orienter non vers une théorie générale (aujourd'hui impossible à atteindre),

mais vers la mise en évidence de *paramètres* permettant de suivre des changements significatifs. C'est le choix que nous avons fait avec Gaëtan Tremblay, en proposant par exemple une « grille de lecture » aidant à la compréhension des tendances observables en matière de télé- services dans les champs de l'éducation et de la santé (B. Miège et G. Tremblay, 1999); cette grille reprend les paramètres suivants: 1° la liaison entre l'introduction des Tics et le management du travail qualifié ou non; 2° la mise en réseau du travail; 3° la croissance des flux informationnels dans la production et la distribution; 4° le soutien apporté par les TICs à l'industrialisation de l'information et de la culture; 5° l'autonomisation croissante des pratiques sociales et l'acceptation tacite et régulière de la forme marchandise; 6° la tendance à la médiatisation de la communication; 7° la recomposition profonde des services publics; et 8° la lenteur des changements affectant les supports de la communication.

- Cette orientation positionne l'information et la communication, plus comme des éléments *accompagnant* les changements sociaux, voire les accélérant, que comme des facteurs déterminants. Ce sont assurément de bons indicateurs des changements, car ils sont au cœur des mutations et les innovations sont autant techniques que sociales. La compréhension des TICs et de leur insertion dans les sociétés contemporaines, suppose un positionnement inter-reliant en permanence le technique et le social, mais à la condition de ne pas rechercher un processus unifié: l'éducation, la santé, la citoyenneté et les recompositions territoriales sont des « champs » qui se comportent différemment avec les techniques de l'information et de la communication.
- Les sociétés développées restent des sociétés industrielles dans lesquelles *l'industrialisation* des services et notamment *des contenus* prend/ prendra de l'ampleur (nous ne pouvons sur ce point que confirmer nos précédentes propositions, et souligner que les TICs, au fur et à mesure de leur insertion dans les activités sociales, de l'éducation à la santé, de l'information à la culture, sont tout à la fois l'origine et le vecteur d'une industrialisation renforcée; cf. B. Miège, 1997, chapitre 2 « Le déplacement vers les contenus » et 2000, chapitre 3, « L'émergence des industries du contenu »).
- À la suite de Jean-Guy Lacroix et de Gaëtan Tremblay (« The 'Information Society' and the Cultural Industries », 1997), il nous paraît nécessaire de reconnaître « la valeur emblématique et paradigmatique des industries de la culture, des communications et de l'information » (les ICI), non pour s'assurer de la réalisation de la « convergence », mais parce que ces industries du contenu portent en elles des traits essentiels de l'informationnalisation. Leur avancée doit être interprétée comme « ... un mouvement dialectique complexe incluant simultanément (1) l'intégration des activités culturelles et communicationnelles dans l'espace marchand et industriel: (2) la redéfinition des normes de production résultant de cette intégration: (3) l'extension des caractéristiques du secteur culturel à l'ensemble de la production économique et (4) une dilution concomitante de leur spécificité et de leur densité dans les champs de la culture et de la communication. » (Lacroix et Tremblay, 1997, pp. 117-118).

- Enfin il est nécessaire de suivre de près les *changements* proprement *culturels*: quelles pratiques d'appropriation des techniques (cf. J. Jouet, in revue *Réseaux*, N° 100)? Quelle combinatoire ou quelle hybridation entre médias « installés » et (nouvelles) TICs? Quelles relations entre sphère privative et sphère professionnelle? quelles mutations de l'espace public (par exemple: alors que l'espace public politique était activé par les médias, de nouvelles formes d'échanges sont expérimentées par une partie de la jeunesse grâce aux techniques digitales)?

Ce programme de travail n'est sans doute pas prêt d'être ... achevé. Mais comment peut-il en être autrement, à partir du moment où on ne se contente pas de déduire de quelques tendances effectivement émergentes des effets structureaux qui vaudraient *hic et nunc*, et qui organiseraient déjà notre avenir selon des voies décelables?

La question de la société de l'information demeure in-concevable, et ce doublement: d'abord parce que les changements liés à l'informationnalisation sont seulement engagés et marquent différemment les divers champs sociaux, ensuite parce que nous sommes loin de disposer des outils théoriques adéquats pour penser des changements beaucoup plus complexes que ne l'envisagent les auteurs et les publicistes les plus actifs à proposer des analyses.

Comment ne pas voir également que, sur cette question, les avancées dépendront également des débats publics?

Sciences de la communication

GRESEC – Université Stendhal Grenoble 3

BIBLIOGRAPHIE*

- M. Bangeman et alii, *L'Europe et la société de l'information planétaire – Recommandations au Conseil des ministres de l'Union européenne*, Bruxelles, Communautés Européennes, 1994.
- D. Bell, *Vers la société post-industrielle*, Paris, Laffont, 1976.
- Z. Brzezinski, *La révolution technétronique*, Paris, Calmann-Lévy, 1971.
- M. Castells, *L'ère de l'information*, 3 tomes, Paris, Fayard, 1998, 1999 et 1999.
- Commission Européenne, *Croissance, compétitivité, emploi – Les défis et les pistes pour entrer dans le XXI^e siècle, Livre Blanc ou Rapport Delors*, Luxembourg, Communautés Européennes, 1994.
- Commission Européenne, *Construire la société européenne de l'information pour tous – Rapport final du groupe d'experts de haut niveau*, Bruxelles, DG V (Emploi et Affaires Sociales), 1997.
- J. Jouet, « Retour critique sur la sociologie des usages », in *Réseaux*, N° 100, Hermès, 2000, pp. 487-521.
- N. Garnham, « La théorie de la société de l'information en tant qu'idéologie: une critique », in *Réseaux*, N° 101, 2000, (« Questionner la société de l'information », B. Miège, éd.), pp. 53-91.
- J.G. Lacroix et G. Tremblay, « The 'Information Society' and The Cultural Industries Theory », London, Sage Publications, *Current Sociology*, vol. 45, N° 4, octobre 1997.
- J. Lesourme, « Penser la société d'information », in « *Réseaux* », N° 81, 1997, CNET, pp. 121-134.

* La liste se limite aux ouvrages et articles cités.

- Y. Masuda, *The Information Society as Post-Industrial Society*, Washington DC, World Future Society, 1983.
- A. Mattelart, *Histoire de la société de l'information*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2001.
- B. Miège, *La société conquise par la communication – tome 2 : La communication entre l'industrie et l'espace public*, Grenoble, PUG, 1977.
- « L'impensable société de l'information », in *Brises*, N° 16, 1991, pp. 63-66.
 - *Les industries du contenu face à l'ordre informationnel*, Grenoble, PUG, coll. La Communication en Plus, 2000.
 - « Les apports à la recherche des sciences de l'information et de la communication », in *Réseaux*, N° 100, 2000, Hermès, pp. 547-568.
- B. Miège et G. Tremblay, « Pour une grille de lecture du développement des techniques de l'information et de la communication », in *Sciences de la Société*, N° 47, 1999, pp. 9-22.
- N. Moore, *La société de l'information*, in *Rapport mondial sur l'information*, Paris, éd. UNESCO, 1999, pp. 289- 302.
- V. Scardigli, in A.M. Lulan et alii, *L'espace social de la communication, concepts et théories*, Paris, Retz – CNRS, 1986.
- A. Toffler, *Le choc du futur*, Paris, Denoël, 1971.
- *La troisième vague*, Paris, Denoël, 1980.
- A. Touraine, *La société post-industrielle : naissance d'une société*, Paris, Denoël-Gonthier, 1969.
- F. Webster, « The Information Society Revisited », in L.A. Lievrouw and S.M. Livingstone, eds, *The Handbook of New Media : Social Shaping and Consequences of ICTs*, London, Sage, 2000.